

**Seuls 102.000 cotisants, soit un peu plus de 3% d'un total de 3,1 millions de personnes, ont décidé de rester fidèle à leur caisse de retraite privée, selon les chiffres définitifs communiqués par l'Administration centrale de l'assurance-pension nationale (ONYF). Sur ce « coup » jugé communiste par certains, le gouvernement fait sauter la banque et permet de renflouer les caisses de l'Etat avec une rentrée estimée à 2500 milliards de forints (9 milliards 270 millions d'euros).**

✘ L'ultimatum adressé par le gouvernement aux cotisants des caisses de retraites privées a expiré le 31 janvier et pour le gouvernement, c'est un « *immense succès* » .

Selon la législation adoptée à la mi-décembre par le gouvernement, ces réfractaires à rejoindre le système étatique perdront leurs droits à leur retraite d'Etat. Le succès pour la Fidesz n'est pas total cependant car selon le portail économique portfolio.hu, l'ensemble de leurs actifs constituerait un manque à gagner pour l'Etat de 400-500 milliards HUF, soit environ 15% d'un total de 3000 milliards HUF. Il est vraisemblable qu'il s'agisse de personnes dont l'épargne est suffisamment importante pour se passer d'une retraite d'Etat.

Le gouvernement hongrois prévoit d'utiliser ce pactole pour réduire la dette hongroise - « *Une dette de quelque 80% du PIB pèse sur la Hongrie. [...] C'est une situation inacceptable* », avait justifié le premier ministre Orban à l'agence de presse autrichienne APA - et pour réduire son déficit budgétaire.

Viktor Orban avait catégoriquement défendu son projet : « *Celui qui est solidaire envers nous, nous sommes également solidaires envers lui. Mais celui qui n'est pas solidaire envers nous, celui là ne doit pas compter sur le soutien de la communauté* » .

### **Le monde à l'envers : des « socialistes » qui défendent le privé corps et âme**

L'opposition socialiste, qui avait vivement dénoncé un « chantage » fait aux citoyens, a saisi la Cour constitutionnelle qui doit se prononcer d'ici un mois. Attila Mesterhazy, actuel président du MSzP, a d'ailleurs prié pour un arbitrage de la Cour hier sur MTV : « *J'espère que la Cour constitutionnelle réagira avant la fin de la période de transfert des fonds de pension privés dans les caisses de l'Etat* » .

Encore au journal télévisé national hier, le premier ministre faisait part de sa conviction selon laquelle la Cour constitutionnelle ne s'opposera pas au succès de son « chantage » : « *c'est grâce à l'unité sans précédent des citoyens que le gouvernement a réussi à réformer le système des retraites, et cette réforme est définitive* » . Il a ajouté que « *pour avoir un système stable à long terme, le secteur de l'emploi et la démographie doivent demander une stratégie et des efforts particuliers* » . Un brin populiste comme à son habitude, il a également souligné le fait que « *3 % des personnes aient décidé de rester dans le système privé illustre clairement que la liberté de choix de chacun a été respectée* » .

## **LMP et Jobbik inquiets pour l'avenir**

Une fois n'est pas coutume, les deux autres partis représentés au Parlement, habituellement aux antipodes sur bien des sujets, se sont inquiétés de la même problématique, à savoir la démographie. Selon eux, la Fidesz fait clairement le choix de la gestion du système des retraites à court terme. Dans une société vieillissante et en déclin - la Hongrie pourrait ne compter plus que 8,5 millions d'habitants à la moitié du siècle -, un député Jobbik faisant preuve de lucidité a rappelé que les experts les plus optimistes ne prévoient que 4 millions d'actifs en Hongrie dans un demi siècle.

Source : [hirado.hu](http://hirado.hu)

### **Articles liés :**

[Chronique : Des médias aux retraites, à chacun ses priorités](#)

[M. Orban : « Nous avons sauvé le système de retraite »](#)

[Fonds de pension : la messe est dite !](#)

[Proposition d'une période de non-paiement de la taxe sur la retraite](#)

[Budget 2011 : L'Etat hongrois prend l'argent où il est](#)

'opposition MSZP, qui avait vivement dénoncé un « chantage » fait aux citoyens, a saisi la Cour constitutionnelle qui doit se prononcer d'ici un mois.